

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00206

Numéro SIREN : 834 678 856

Nom ou dénomination : 136 AVENUE D'AQUITAINE

Ce dépôt a été enregistré le 16/06/2022 sous le numéro de dépôt 16959

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois

Adresse de l'entreprise : 20-24 AVENUE DE CANTERANNE 33608 PESSAC CEDEX

Durée de l'exercice précédent

834 678 856

si déposé néant, cochez la case :

				Exercice N clos le, 31/12/2021		Exercice N-1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CK		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ		BK			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN	91 832	BO		91 832	78 757
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	1 372	CA		1 372	11 392
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités	CF		CG				
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	93 204	CK		93 204	90 149
DIVERS	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	93 204	1A		93 204	90 149
Renvoi : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Cause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	



© Invoice - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les débits papier

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 1 525)	DA	1 525	1 525	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG			
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	41		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)				DL	1 566	1 525
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	83 495	20 362	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	8 142	68 261	
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
Compte régular.	Autres dettes			EA			
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)				EC	91 638	88 624	
Écarts de conversion passif			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	93 204	90 149	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Écart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	91 638	88 624	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH				

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

		Exercice N				Exercice N-1		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD		FE		FF	
		services	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets	FJ		FK		FL		
	Production stockée					FM	13 075	1 900
	Production immobilisée					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 075
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
	Variation de stock (marchandises)					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
	Autres achats et charges externes (3)					FW	13 075	1 900
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX		
	Salaires et traitements					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA		
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	(41)	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 033	1 900
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	41	
OPÉRATIONS EN MONNAIE	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	41	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	13 075	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 033	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	41	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6	A9		
	dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL				

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
						Consolidées à une évaluation primitive au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE	KF
CORPO RE L L E S	Terrains				KG		KH	KI
	Constructions	Sur sol propre	Droit Composants	L9	KJ		KK	KL
		Sur sol d'autrui	Droit Composants	M1	KM		KN	KO
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Droit Composants	M2	KP		KQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Droit Composants	M3	KS		KT
	Installations générales, agencements, aménagements divers				KV		KW	KX
	Matériel de transport				KY		KZ	LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC	LD
	Emballages récupérables et divers				LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ
	Avances et acomptes				LK		LL	LM
	TOTAL III				LN		LO	LP
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M
Autres participations				8U		8V	8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R	1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U	1V	
TOTAL IV				LQ		LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG		ØH	ØJ

CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					Par virement de poste à poste	par constat à des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations au fin d'exercice	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV		LW
CORPO RE L L E S	Terrains				IP		LX		LY
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN
		Matériel de transport			IV		MP		MQ
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS		MT
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA
Avances et acomptes				NC		ND		NE	
TOTAL III				IY		NG		NH	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F
	TOTAL IV				13		NJ		NK
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK		ØL
									ØM

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2022 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SNC 136 AVENUE AQUITAINE**

Néant

Exercice N clos le : **31/12/2021**

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mar. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SID](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON		OP		OQ		OR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. génc, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. génc, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général sans verse (NP + NQ + NR)	NW						
		Total général sans verse (NS + NT + NU)		NY			
					Total général sans verse (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICESMontant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à éteindre

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 136 AVENUE AQUITAINE

Néant X

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

136 AVENUE D'AQUITAINE
Société en nom collectif au capital de 1 525 euros
Siège social : 20/24 avenue de Canteranne - 33608 PESSAC
834 678 856 RCS BORDEAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 MAI 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 41 euros entre les associés, au prorata de leurs droits sociaux, savoir :

- A la SAS PROMOTION PICHET.....	40,59 euros
- A la SARL PROMOBAT.....	0,41 euros
TOTAL.....	41,00 euros

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les écritures sociales.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 mai 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

